

POURQUOI LE SYSTEME ET L'EMPLOI DES ARTICLES SONT-ILS PLUS COMPLEXES EN ITALIEN QU'EN FRANCAIS ?

1. Introduction.

On sait que les conditions d'emploi des articles italiens ne sont pas facilement assimilables pour un français : d'abord, l'existence de deux articles masculins (*il/lo* au singulier, *i/gli* au pluriel) en face d'un seul article français (*le* au singulier, *les* au pluriel), est déjà un facteur d'erreurs, ensuite - et surtout - la répartition de chacune des formes ne semble pas toujours répondre à des critères logiques ou, en tout cas, compréhensibles. Ainsi, *lo/gli* s'emploient en général devant *s* impur, *z*, *ps*, *pn*, *gn*, *x* et *y* semi-consonne (*yod*), mais on trouve de nombreuses exceptions : la grammaire de S. Battaglia et V. Pernicone (1) conseille par exemple d'employer les formes *lo iato/gli iati*, *lo Iugoslavo/gli Iugoslavi*, cependant que E. Peruzzi (2) déclare que "si legge e si scrive ormai *l'iodio* e *l'iugoslavo*" e que A. Camilli (3) hésite entre *l'iugoslavo*, *il iugoslavo* et *lo iugoslavo* ! Si les Italiens eux-mêmes sont dans le doute, comment ne pas comprendre les difficultés d'un Français qui dispose, dans sa langue maternelle, d'un système d'articles infiniment moins complexe.

Sur quels critères repose la norme ? Pourquoi *il* ne s'est-il pas généralisé (ce qui, évidemment, simplifierait beaucoup de choses...) ? Comment expliquer des emplois apparemment aussi aberrants que *il zio* (phonétiquement *izzio*) à Florence, à côté de *lo zucchero*, ou *il zibetto* mais *lo zibellino* chez un même auteur (G. d'Annunzio) ?

L'étude que nous proposons ici, basée sur les principes de la grammaire systématique, vise à éclairer sous un jour nouveau l'évolution historique qui a conduit à la situation française et à la situation italienne : ainsi devraient être

mieux comprises les irrégularités morphologiques et le comportement "aberrant" des articles italiens.

2. Le développement des articles en roman et le sens de l'évolution.

a) la situation en latin.

Comme l'indo-européen d'où il est issu, le latin n'avait pas d'article. Il n'établissait donc pas de différences entre le mot déterminé et le mot indéterminé comme le font toutes les langues romanes. Muni de sa désinence, le mot pouvait remplir toutes les fonctions qui sont les siennes dans les langues romanes. Si une précision concernant la détermination ou l'indétermination était nécessaire, le latin pouvait disposer des démonstratifs (*is, hic, iste, ille, ipse, idem*, etc.), du numéral *unus* (mais non de l'article correspondant) et des indéfinis (*quidam, quisque*, etc.). Cependant on constate qu'à la même époque, une autre langue indo-européenne voisine, le grec, disposait déjà de l'un des deux articles : l'article déterminé. Quant à l'article indéterminé, il était lui aussi plus qu'ébauché, quoique moins avancé dans son développement.

b) L'apparition des articles dans les langues romanes.

Avec plusieurs siècles de retard, une évolution parallèle à celle du grec va se produire en latin : l'article déterminé va apparaître en premier à partir des démonstratifs (*ipse* pour le sarde, le gascon et le catalan, *ille* pour toutes les autres langues romanes, y compris l'italien). Déjà en latin un certain nombre d'emplois de *ille* annoncent l'article roman (voir à ce propos Ernout et Thomas, **Syntaxe latine**, 2e éd., Paris, 1953, § 217 et suiv., P. Aebischer, "Contribution à la Protohistoire des articles *ille* et *ipse* dans les langues romanes" dans **Cultura Neolatina**, 8, 1948, p. 181 à 203 ; V. Väänänen, **Introduction au latin vulgaire**, Paris, Klincksieck, 1963, § 275 ; A. Meillet et J. Vendryes, **Traité de grammaire comparée des langues classiques**, 4e édit. Paris, Champion, 1966, § 860 à 865). Mais les emplois latins gardent toujours une valeur démonstrative, même quand on

peut les traduire par des articles romans. Il en est de même pour le numéral *unus* qui garde le sens de "quelqu'un", "un", opposé à deux ou plusieurs et non pas à *ille*.

Au cours de l'évolution qui va conduire du latin aux langues romanes, on va voir deux phénomènes se produire *simultanément* : d'une part la réduction des cas et des désinences et, *en même temps*, la spécialisation des particules comme les prépositions et les articles qui viennent assumer ce que les désinences rejettent ou ne peuvent plus assumer. Cette évolution qui se poursuit encore sous nos yeux, n'est pas parvenue au même point en italien et en français, ce qui explique, comme nous allons le voir, la différence entre la structure des articles italiens et celle des articles français.

La logique d'une telle évolution veut que le terme soit atteint lorsque, d'une part, la désinence nominale a complètement disparu (le nom devenant dès lors invariable) et, d'autre part, l'article est devenu capable de remplir parfaitement les fonctions de la "défunte" désinence. Cette situation est presque réalisée dans le français parlé.

3. Le système français des articles.

En français contemporain, la désinence nominale est pratiquement réduite à zéro dans la langue parlée pour un grand nombre de substantifs. Ainsi, la marque du nombre n'existe que pour les mots en *-al* (pluriel *-aux*), en *-ail*, (pluriel *-aux*) et quelques irréguliers (*oeil/yeux*, *boeuf/boeufs*, *oeuf/oeufs*, *aïeul/aïeux*). Dans tous les autres cas, le substantif ne change pas de forme *dans la langue parlée* en passant du singulier au pluriel :

<i>Le livre</i>	→	<i>Les livres.</i>
<i>La chaise</i>	→	<i>Les chaises.</i>

On observera l'aspect sélectif de l'évolution dans le fait que le *-s* final est tombé sans laisser de traces dans la prononciation du substantif, tandis qu'il a modifié la prononciation de l'article, lui permettant ainsi de remplir sa

mission de différenciation entre le singulier et le pluriel, conformément au sens général de l'évolution. Sans cette condition particulière, *les* se serait confondu avec le singulier *le* - comme *livres* s'est confondu avec le singulier *livre* - et l'expression du nombre aurait été perdue.

Quoique la situation soit moins systématisée pour le genre, la langue française n'en présente pas moins une tendance nette à réduire l'opposition des genres dans le substantif pour la reporter sur l'article :

le livre/la livre, le mode/la mode ; le manche/la manche, et même, récemment, dans la langue parlée, *le professeur/la professeur*, il en est de même pour l'article indéterminé : *un élu/une élue, un artiste/une artiste*, etc.

Le fait que la désinence puisse régulièrement s'effacer sans qu'il en résulte aucune difficulté prouve que l'article français est en mesure d'introduire le substantif avec toute la précision requise. De là un système d'articles extrêmement simple, le plus économique de toutes les langues romanes.

	Singulier	Pluriel
indéterminé (masculin féminin)	un une (un')) des (indiscrimination des genres)
déterminé (masculin féminin)	le (l') la (l')) Les (indiscrimination des genres)

On notera que l'indiscrimination des genres ne se

produit qu'au pluriel, c'est-à-dire là où la distinction est la moins utile et où, du reste très souvent, par suite de l'addition des genres, l'un des deux doit prédominer sur l'autre. Ce système est donc très général, valable pour tous les cas et indépendant (sauf devant un mot commençant par une voyelle) des substantifs à introduire.

Il n'est pas de même en italien. Voyons-en la raison.

4. Le système italien.

L'italien se trouve dans une position intermédiaire entre le latin et le français : comme en latin en effet, le substantif porte encore aujourd'hui, en italien, les marques du genre et du nombre dans la très grande majorité des cas. Il est même encore capable, comme en latin, d'indiquer à lui tout seul, avec sa propre désinence, le pluriel de l'indéterminé *passavano uccelli* 'des oiseaux passaient', ce que pouvait faire le substantif en ancien français, mais qu'il ne peut plus faire aujourd'hui.

En dehors de quelques cas particuliers (*parole tronche*, par ex.) l'article italien est soutenu par une désinence qui le complète.

- *il libro* (article *il*, masculin singulier + désinence -*o*, masculin singulier)
- *i libri* (article *i*, masculin pluriel + désinence -*i*, masculin pluriel).
- *la moda* (article *la*, féminin singulier + désinence -*a*, féminin singulier).
- *le mode* (article *le*, féminin pluriel + désinence *e*, féminin pluriel).

On constate que dans 3 cas sur 4, l'évolution a modelé un article sur la forme de la désinence : *la....a*, *le....e*, *i....i*, et que, dans le dernier cas, celui du masculin singulier, l'ancienne forme *lo...o* (pluriel : *li...i*) pourtant fondée sur le même principe, n'a pas réussi à se généraliser. Elle n'a même cessé, au cours de l'histoire de la langue italienne, de perdre du terrain. Inversement, son concurrent *il...o*, quoique moins régulièrement formé, a vu son emploi s'étendre de plus

"*Qui vince la memoria mia lo 'ngegno*" (Par. XIV, 103)
 "*Poi seguitai lo 'mperador Currado*" (Par. XV, 139).

Mais alors que cet article va pouvoir être généralisé en français - langue qui s'achemine vers des finales consonantiques, des résistances à la généralisation vont peu à peu l'emporter en italien - langue à finales vocaliques -. *Lo* va voir ses cas d'emploi de plus en plus réduits jusqu'à nos jours où il ne subsiste plus qu'après *-r* dans les expressions :

per lo più, per lo meno,

et dans les cas où l'emploi de *il* créerait un groupe de consonnes imprononçable en italien :

ex. *-lst-* dans *il stivale*.

b) Aujourd'hui.

On constate donc que l'italien a hésité entre deux solutions grossièrement représentées l'une par le français :

mas. sing. *le* (issu de l'accusatif *illu*) qui correspond à *lo* en italien.

l'autre par l'espagnol :

mas. sing. *el* (issu du nominatif *ille*) qui correspond à *il* en italien (mais neutre *lo*).

L'état de l'italien ancien, avec usage plus général de *lo*, est plus proche du français actuel que ne l'est l'italien moderne, lequel s'apparente davantage à l'espagnol.

Cette hésitation non encore résolue de nos jours, provient du fait que le lien de l'article avec la désinence n'a jamais cessé en italien ; comme la désinence, l'article demeure étroitement lié au mot qu'il introduit : sa structure phonétique doit donc s'intégrer harmonieusement à la phonétique de ce mot.

On voit cependant l'article italien tendre vers une autonomie phonétique - signe d'une autonomie grammaticale

- de plus en plus grande. Ce phénomène est particulièrement sensible au féminin pluriel où une évolution est nettement perceptible entre :

1) *le* devenant *l'* devant toute voyelle. C'est l'état de l'italien ancien illustré dans cette **terzina** de Dante :

"*Parea dinanzi a me con l'ali aperte
la bella image che nel dolce frui
liete facevam l'anime conserte*" (N.C., Par. XIX, 1-3)

2) *le* devenant *l'* mais seulement devant la voyelle *e-*. C'est le stade intermédiaire de l'italien jusqu'au début de ce siècle : on dit et on écrit déjà *le ali*, *le anime*, mais encore *l'erbe* (pour des raisons d'euphonie, dit-on).

3) *le* se maintenant en toutes circonstances, même devant la voyelle *e-*. C'est le stade actuel : on dit non seulement *le ali*, *le anime*, mais encore *le erbe*, *le epoche*, etc. L'évolution est, dans ce cas, presque parvenue à son terme : l'article est devenu autonome et désormais, fort curieusement, les problèmes d'"euphonie" ne se posent plus. Une légère séparation, marquée dans la prononciation (*le erbe*), suffit pour signaler l'indépendance de l'article par rapport au substantif et pour résoudre une impossibilité que l'on attribuait faussement à l'"euphonie". Comme on le voit, les exigences de la structure grammaticale sous-jacente l'emportent sur celles de la prononciation.

Une telle évolution entraîne une conséquence logique : la réduction progressive de la fonction de la voyelle finale du substantif - et donc aussi un relâchement de sa prononciation -. C'est bien ce que l'on constate : la différence entre le *-e* final (féminin singulier) et le *-i* final (féminin pluriel) est parfois très mince. L'enseignant d'italien s'en rend souvent compte à travers la difficulté des élèves français à capter cette différence dans l'alternance *la classe / le classi*, les voyelles finales ne se différenciant que très peu et l'opposition du nombre repose presque entièrement sur les articles qui sont, eux, bien différenciés.

Il en est de même, avec un léger retard, pour l'article masculin pluriel *gli*. Écoutons les recommandations de la grammaire de S. Battaglia et V. Pernicone (op. cit., p. 87) :

'Questa forma (gli) può apostrofarsi soltanto davanti ad i- come : gl'interessi, gl'insulti, gl'impulsi, gl'incendi, gl'Italiani, gl'Indiani, ecc. (ma si può dire e scrivere gli interessi, gli Italiani, gli Indiani, ecc.)'.

Deux possibilités sont donc offertes, dont la dernière indique une plus grande indépendance de l'article par rapport à la phonétique du mot qu'il introduit : c'est une innovation relativement récente, parallèle à l'évolution *l'erbe* → *le erbe* et qui, comme elle, s'impose de plus en plus. Certaines grammaires en effet - différentes en cela de celle de S. Battaglia et V. Pernicone à tendance conservatrice - replacent bien mieux le choix *gl'/gli* dans l'évolution de la langue italienne et prennent plus nettement position pour l'innovation :

*"Oggi, dit Emilio Peruzzi dans **Problemi di grammatica italiana (op. cit.)** il plurale dell'articolo maschile lo ha soltanto la forma gli, che ormai non si usa più apostrofare davanti a i : scritture con l'apostrofo come gl'italiani e gl'ingegneri riescono antiquate rispetto a gli italiani e gli ingegneri" (p. 19).*

Comme on peut le voir, l'évolution est rapide : elle s'est accélérée surtout depuis la dernière guerre, l'italien n'étant plus une langue savante réservée à la communication entre sujets parlant des dialectes différents, mais devenant de plus en plus la langue parlée de la péninsule. L'article tend à se séparer de ce qui précède (la préposition, par exemple, est de moins en moins *articolata*, c'est-à-dire support de l'article : on dit **con il, con la, con lo, con gli**, etc. plutôt que **col, colla, collo, cogli**, sans parler des **pella** ou **pegli** d'autrefois) que de l'initiale du substantif qu'il introduit. Des grammairiens perspicaces ont bien senti le sens de l'évolution, même s'ils n'en ont généralement pas compris les causes : ainsi Emilio Peruzzi remarque, au sujet de l'article féminin singulier et pluriel, que

"l'uso tende a abbandonare l'apostrofo, specie nel plurale ; all'armi ! sopravvive come espressione cristallizzata, ma ormai le classi di leva vengono chiamate alle armi. E nel singolare sono sempre più frequenti scrit

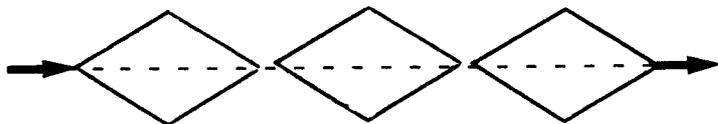
tue come la esplosione, la iniziativa e perfino la agricoltura". (op. cit. p. 19).

La raison qu'il en donne n'est que partielle, mais on peut remarquer, à la lumière de ce que nous venons de dire, qu'elle n'est pas fautive :

"La decadenza dell'apostrofo denota che si tende a ridurre al minimo le varietà di forma dovute alla fonetica sintattica, cioè prodotte dall'incontro di particolari suoni nel tessuto della frase, preferendo la e le in qualsiasi posizione". p. 19).

Mais, si l'observation d'E. Peruzzi est exacte, elle n'est pas suffisante pour que l'on comprenne les causes de cette évolution. Pourquoi cette "riduzione al minimo delle varietà di forma" a-t-elle attendu si longtemps à se produire en italien ? Pourquoi accepte-t-on aujourd'hui *le erbe* ou *la agricoltura* que l'on se refusait à prononcer autrefois ? L'auteur ne donne aucune explication sur ce point. Pour notre part, après avoir suivi la lente évolution de l'article vers une plus grande autonomie, tant par rapport au nom qui le suit que par rapport à la préposition qui le précède, nous comprenons mieux que la nécessité d'une variation en fonction de l'environnement phonétique soit de moins en moins ressentie.

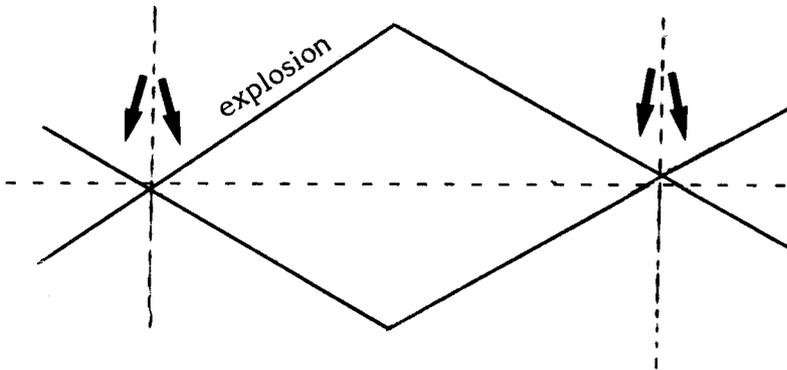
Il existe un cas, cependant, où l'évolution rencontre de plus fortes résistances, où il ne s'agit plus seulement d'"euphonie", mais d'exigences particulières de la langue italienne concernant la syllabation, c'est-à-dire le passage d'une syllabe à l'autre. Selon la théorie de Ferdinand de Saussure (6), la syllabe est une partie de la chaîne parlée comprise entre une ouverture et une fermeture. L'acte de parole se présente comme une suite d'ouvertures et de fermetures :



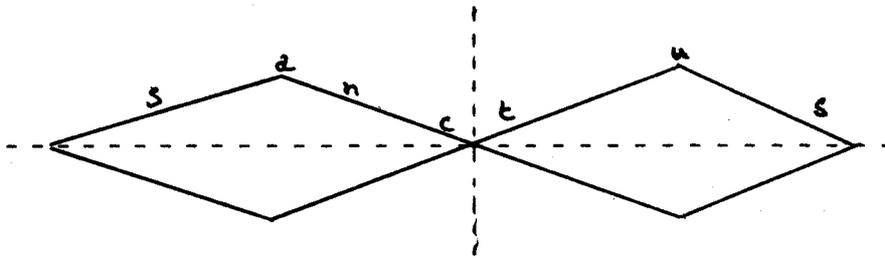
Le centre de la syllabe est réservé à l'élément le plus ouvert, généralement une voyelle : la plus ouverte est *a*, puis sensiblement à égalité *e* et *o*, et enfin *i* et *u*. Les voyelles peuvent être précédées et suivies de consonnes de plus en plus fermées, depuis les semi-voyelles ou semi-consonnes, *y* et *w*, jusqu'aux occlusives *p*, *b*, *t*, *d*, *c*, *g*, etc. A mi chemin, on trouve les fricatives comme *s* ou *v*, la liquide *l*, la vibrante *r*, etc.

Les occlusives ne peuvent se situer qu'à la fin ou au début d'une syllabe, jamais au milieu :

occlusives voyelle occlusives



La langue latine admettait qu'une fricative soit suivie de deux occlusives, l'une fermant la syllabe, l'autre l'ouvrant.

Exemple *sanctus*

La séparation des syllabes était donc très nette. C'est pourquoi on a pu rapprocher la syllabe latine de la syllabe allemande où la "liaison" est évitée et où il n'y a généralement pas assimilation des consonnes contigües. L'italien, au contraire, n'admet plus une séparation aussi nette des syllabes ; il a réduit par assimilation les rencontres de consonnes différentes (ex : *noctem* > *notte*) et s'est contenté, pour délimiter les deux syllabes, de deux consonnes (le *l* et le *r* venant éventuellement se rajouter après une occlusive) : ainsi se comprend la loi phonétique sur l'évolution du latin à l'italien selon laquelle, dans un groupe de trois consonnes comprenant une ou plusieurs occlusives, c'est la première occlusive qui tombe. Dans *sanctus*, le *n* assure la fermeture de la première syllabe, le *t* ouvre la syllabe suivante et le *c* devient inutile en italien : il disparaît donc.

Ce schéma de la syllabation valable pour toutes les syllabes italiennes, s'applique tout à fait à l'intérieur du syntagme nominal, du moins tant que l'article reste dépendant de la phonétique du mot, c'est-à-dire tant qu'il n'a pas obtenu une totale autonomie. Quand le mot commence par une consonne simple, l'article *il* convient parfaitement. Ainsi, dans *il cane*, le *l* ferme la première syllabe (*il*), cependant que *c* ouvre la syllabe suivante (*ĉ*) ; de même, dans *il cranio*, où le *r*, plus ouvert que le *ĉ*, mais moins que le *a* vient s'intercaler sans modifier en rien la coupe syllabique.

Mais dès qu'un mot commence par un groupe de consonnes dont la deuxième est une occlusive (c'est-à-dire une consonne nécessairement ouvrante, ex : sp- , st-) ou, plus généralement par une consonne longue (dont la deuxième partie est, elle aussi, nécessairement ouvrante, ex : *scio* - [ʃd]); l'article *il* n'est plus adéquat. On aurait en effet :

* $\overset{\text{>}}{\text{il}} \text{sciedo}$
ou $\overset{\text{>}}{\text{il}} \text{sciopero}$ (phonétiquement $\overset{\text{>}}{\text{il}} \text{ʃopero}$).

Il resterait un élément consonantique superflu compris entre la fermeture par le *l* de *il* et l'ouverture de la syllabe suivante par *p* ou ʃ . L'existence d'un autre article, *lo*, se terminant, lui, par une voyelle permet de résoudre ce problème de pure phonétique syntaxique, mais lié, on l'a vu, à la conception même de l'article italien et à son manque d'autonomie.

Un cas particulier de l'emploi de *lo* est constitué par sa présence nécessaire devant *z*, c'est-à-dire devant *ts* ou *dz*. on doit dire :

lo zampillo (tsampillo), *lo zaino* (tzaino).

Mais pourquoi ne dit-on pas aussi **lo cinema*, **lo giardino* puisqu'on a, dans ce cas aussi, une consonne affriquée (*ts* - et *dz*) ?

Si l'on se réfère à l'étude théorique que nous venons de faire, il faudrait postuler que *ts* ou *dz* se comportent comme une consonne longue, tandis que tʃ - ou dʒ - auraient des caractéristiques de consonnes simples (brèves).

Nous nous garderions bien de faire une telle affirmation si les données de la phonétique expérimentale ne venaient à notre secours. En effet, une thèse de phonétique expérimentale soutenue en 1929, à Grenoble, par Luigi Belgeri (7) sur les traces de l'Abbé Rousselot, conclut, après une étude attentive des enregistrements des consonnes italiennes, que *ts* et *dz* ont une durée presque égale à celle des consonnes géminées, tandis que tʃ et dʒ sont comparables sur ce point à des consonnes simples. On constate ainsi que des observations de pure phonétique, sans aucune visée grammaticale, rejoignent les conclusions de l'étude théorique que nous avons faites et nous aident à rendre compte de la complexité

d'emploi des articles italiens.

On peut en outre saisir pourquoi la réduction que nous avons remarquée des formes du féminin pluriel et singulier, ainsi que celle du masculin pluriel, commence à se manifester au masculin singulier, justement devant *z* (*tz* ou *dz*) et non pas devant *s* impur. La durée de l'affriquée *ts* ou *dz* n'est pas tout à fait équivalente à celle d'une véritable géminée ni à celle de deux consonnes comme le sont *s* et *p* dans *spiedo* par exemple. L'extension de *il* rencontre donc une résistance moindre devant *ts* ou *dz* que devant *s* impur.

D'autre part, l'occlusive (*t* ou *d*) qui est fermante dans *lo ts-* ou *lo dz* peut s'assimiler la consonne qui précède si les conditions d'accent le permettent. C'est ainsi qu'en toscan on dit *ittsio* pour *il zio* au lieu du plus classique *lo zio*. Mais, avec la même affriquée pourtant, *lo* se maintient dans un "sdrucchiolo" comme *lo zucchero*.

Il en est de même de certaines alternances que l'on peut noter sous la plume d'un même auteur : il suffit que l'affriquée soit assimilée ou réduite à proximité de l'accent par exemple, pour que l'article *il* apparaisse (ex. : *il zibetto* chez Gabriele D'Annunzio) tandis que *lo* demeure à distance de l'accent (ex. : *lo zibellino*, toujours chez Gabriele D'Annunzio).

On voit ainsi, à travers l'analyse théorique et pratique d'un cas de grammaire, comment vit le langage, c'est-à-dire comment, au milieu de formes conservatrices, se font jour des innovations qui révèlent les tendances cachées du système.

A. ROCCHETTI

NOTES

- (1) S. Battaglia - V. Pernicone, **La grammatica italiana**, Torino, Loescher, 1960, 2e éd. p. 86.
- (2) E. Peruzzi, **Problemi di grammatica italiana**, Torino, Ediz. RAI, 1963, p. 17.
- (3) A. Camilli, **Pronuncia e grafia dell'italiano**, Firenze, Sansoni, 1965, p. 191.
- (4) G. Rohlf, **Grammatica storica della lingua italiana**, Vol. II § 414.
- (5) On peut noter en effet la légère pause après **tu se'** et au contraire la fusion de **e'l**.
- (6) F. de Saussure, **Cours de linguistique générale**, Paris, Payot, 1966, p. 77-95.
- (7) L. Belgeri, **Les affriquées en italien et dans les autres principales langues européennes. Etude de phonétique expérimentale**, Grenoble, chez l'auteur, 1929, in -4°, XV - 228 p. 51 planches.